

## LOGEMENT

## L'Adil dénonce les pratiques abusives



© N. TAVERNIER/REA

Une file d'attente de candidats à la location.

■ **Tous les coups semblent permis entre bailleurs, copropriétaires, syndics et locataires.** Dans un rapport rendu public mardi, l'Association départementale d'information sur le logement de Paris (Adil) dénonce les pratiques abusives contournant la loi, sans être sanctionnées, qui ont cours dans l'immobilier. L'Adil constate «l'émergence constante de nouvelles pratiques» dont les premières victimes sont les locataires. Parmi ces dérives, l'association relève : les valeurs approximatives des surfaces, l'établissement de frais d'état des lieux ou de frais de quittances. Cette dernière prestation n'a pas le droit d'être facturés. Par ailleurs, l'Adil rappelle aux propriétaires que le logement «doit être décent lorsqu'il est mis en location». Côté bailleurs, les auteurs du rapport conseillent d'engager «une procédure en vue de recouvrement forcé de la dette, voire de l'expulsion du locataire» face à des retards répétés dans le paiement des loyers. D'autres informations concernent les copropriétaires victimes des pratiques des syndics professionnels, «notamment à l'occasion de la mise en concurrence des entreprises pour des travaux». (Informations et conseils sur [www.adil75.org](http://www.adil75.org))

## GRAND PARIS

## Huchon veut des «éclaircissements» du Président

■ **Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional d'Ile-de-France, a demandé hier des explications sur les déclarations de Nicolas Sarkozy, mardi, lors de l'inauguration du satellite n°3 de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.** Le président de la République a plaidé pour un «Grand Paris» qui engloberait la capitale et la proche banlieue. Il a également défendu la construction d'un «métrophérique», projet de rocade métro en petite couronne, et la liaison CDG Express, entre l'aéroport de Roissy et la gare de l'Est, à Paris. Jean-Paul Huchon «demande des éclaircissements sur ces annonces pour l'Ile-de-France et sur les moyens juridiques et financiers de mise en œuvre». Concernant les transports en commun, il attend que «l'Etat tienne ses engagements», estimant que «jusqu'à présent, son engagement n'a pas été à la hauteur de ces défis». De son côté, Roger Karoutchi, président du groupe Majorité présidentielle au conseil régional a affirmé «la nécessité absolue de financer l'opération métrophérique».

## BRÈVES

## CHANTAGE AUX AIGUILLES EMPOISONNÉES

Deux parisiens ont été victimes d'un maître chanteur qui a envoyé des colis contenant des aiguilles qu'il affirmait être empoisonnées. L'ouverture du colis propulsait les aiguilles sur la victime. Un message promettait la mort si une somme d'argent n'était pas versée pour obtenir l'antidote. Les examens médicaux des deux victimes n'ont décelé aucun poison.

## UN BRAQUEUR ARRÊTÉ PAR UN COMMERÇANT

Un malfaiteur, qui venait de commettre, mardi, un vol à main armée dans une bijouterie de la rue Drouot (9<sup>e</sup>), a été arrêté quelques dizaines de mètres plus loin par un commerçant. Alerté par les cris du bijoutier, celui-ci s'est lancé aux trousses du braqueur qu'il a réussi à neutraliser. Le voleur de 19 ans était armé d'une réplique de pistolet automatique. Il a été placé en garde à vue.

## 100000 EUROS DÉROBÉS

Une employée d'un magasin d'accessoires de moto s'est fait voler, mardi, la recette de la semaine par deux individus circulant en scooter. La jeune femme, âgée de 20 ans, a été agressée à un feu rouge sur la RN20 à Longpont-sur-Orge (91), alors qu'elle était en voiture. Le passager du scooter lui a volé le sac qui contenait la recette.

## L'IMMEUBLE DE «L'HUMANITÉ» À VENDRE ?

La vente de l'immeuble de *L'Humanité* à Saint-Denis (93) est «à l'étude» selon Michel Laurent, président du conseil de surveillance du quotidien qui fait face à des difficultés financières. Selon *Le Parisien*, il est évalué autour de 15 millions d'euros.



Le château de Saint-Cloud dans les années suivant l'incendie de 1870.

## PATRIMOINE

## Si Saint-Cloud renaissait de ses cendres ?

■ C'est un projet un peu fou, mais Laurent Bouvet y croit. Il y a quelques mois, ce Parisien de 40 ans a décidé de faire reconstruire le château de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), détruit par les flammes en 1870. Devenu depuis président de l'association Reconstituons Saint-Cloud, il argumente : «Les plans ont été conservés, ainsi qu'une partie du mobilier. L'emplacement est trouvé puisque le terrain occupé par le château, au cœur du parc dessiné par Le Nôtre, est resté vierge.» Edifié au XVI<sup>e</sup> siècle aux portes de la capitale, cet imposant bâtiment en «U» était l'une des résidences favorites des princes et rois de France. Pour convaincre les pouvoirs publics du bien-fondé de son projet, Laurent Bouvet s'appuie sur l'exemple réussi de construction du château médiéval de Guédelon (Yonne). «C'est une solution gratuite, s'enthousiasme-t-il. Le financement provient uniquement des entrées des visiteurs du chantier.» Un chantier qui pourrait alors durer plusieurs décennies...

## MÉDECINS

## Le «burn out» des généralistes

■ **Plus d'un médecin francilien sur deux (53 %) se déclare menacé par le syndrome du «burn out», c'est-à-dire par un épuisement qui altère son exercice professionnel et dégrade sa relation avec le patient.** C'est ce que révèle l'étude rendue publique hier par la commission Prévention et santé publique de l'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France (URML-IDF). L'enquête a été réalisée sous la forme d'un questionnaire soumis à 10 000 médecins franciliens. 2 243 ont répondu. Le profil type du praticien menacé par ce symptôme est un célibataire, âgé de 45 à 50 ans, qui exerce la médecine générale, consulte sans rendez-vous, pratique la visite à domicile et réalise plus de 6 000 actes médicaux par an. «Ce qui nous a importé, c'est d'étudier la santé des médecins libéraux pour pouvoir améliorer leurs conditions d'exercice et éviter que la profession ne soit désertée», explique le docteur Régis Mouriès, président de la commission

Prévention et santé publique. Les principales causes du «burn out» seraient l'excès de paperasseries (63 %), la non-reconnaissance de l'action du médecin (45 %) et la longueur des journées (42,4 %). La Caisse autonome de retraite des médecins de France (Carmf) vient appuyer ce constat d'un épuisement moral, en affirmant que les affections psychiatriques constituent la première cause d'invalidité, avec 37,94 % des cas en 2005, devant les accidents cardiovasculaires et les cancers. L'URML-IDF veut alerter les pouvoirs publics sur ce mal-être. Elle propose de reconnaître le «burn out» comme maladie professionnelle et de limiter la judiciarisation de la relation médecin patient, parce que «le taux zéro d'accident n'existe pas». En outre, elle suggère que soient généralisés à toute l'Ile-de-France la mise à leur disposition d'un numéro vert en lien avec les commissariats de quartier ainsi que l'autorisation de stationner sur les places réservées à la livraison.